

## Modalités d'accès

### Admission

- Être titulaire d'un diplôme de Niveau III (L2, BTS, DUT ou autre diplôme équivalent bac +2)

### Recrutement

- Sur dossier de candidature disponible sur le site internet de l'ENTE, à remettre au plus tard le 26 juin. Un entretien de motivation est organisé sur le site de Valenciennes de l'ENTE
- Jury d'admission se tient d'avril à juin en fonction des places disponibles.
- L'Institut de Genech et l'ENTE vous accompagnent dans la recherche de votre employeur.

### Statut

- D'Apprenti ou de salarié.
- La formation doit être réalisée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

### Formation

- Lieu : Genech et Valenciennes
- Rythme de l'alternance : en moyenne, une semaine de cours par mois de mi-octobre à juin/mi-juillet.

### Financement

- Contribution aux frais de formation par les entreprises.
- Ce cursus peut également être suivi dans le cadre d'un contrat pro A ou du plan de formation de l'entreprise.

### Validation

- Deux conditions cumulatives pour la validation de la licence professionnelle:
  - une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et l'expérience professionnelle
  - et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et de l'expérience professionnelle.
- Diplôme d'État bac+3 - LP104

## ENTE Valenciennes

11, rue de Roubaix  
BP 50217  
59305 Valenciennes cedex

### Contacts :

Frédérique DRIGNY : 03 27 23 73 22

Marc BELGRAND : 03 27 23 73 82



Plus d'informations sur : [www.ente.developpement-durable.gouv.fr](http://www.ente.developpement-durable.gouv.fr)

Mission Communication : mars 2020



# Licence Professionnelle

## Développement de projets de territoires

1 an ♦ Formation en alternance ♦ Après un bac + 2

Acquérir des connaissances dans les domaines du développement et de l'aménagement durable du territoire.



## Les spécificités

- L'ENTE de valenciennes, L'institut de Genech et le Cnam Hauts-de-France s'associent pour répondre aux demandes croissantes, diversifiées et évolutives de formations professionnelles notamment par la voie de l'alternance.

- Un parcours en alternance entre l'entreprise et les sites de formation.

- Une pédagogie s'appuyant sur des cas concrets et des projets, et utilisant des outils pédagogiques innovants.

- Des Modules de formation assurés par des enseignants et des professionnels.

- Une école en bordure de l'Escaut et à proximité du centre ville, comportant des lieux de vie et de travail équipés en moyens modernes de communication.

## La formation

### Elle permet d'acquérir et de maîtriser :

- Des connaissances du cadre institutionnel, des politiques publiques d'aménagement et de développement,

- Des compétences en gestion de projets d'aménagement et de développement urbain et rural,

- Des méthodes, des outils de collecte et de traitement de données (Système d'Information Géographique, représentation graphique et cartographie...) sur le territoire.

### Pour quels métiers :

- Chargés de projets urbains dans le secteur privé ou public,

- Chargé d'études et de missions : agriculture, environnement, aménagement du territoire, ...

- animateur de territoire,

- Chargé de missions de développement local et touristique,

- Chargé d'études et de missions de développement économique.

### Quels employeurs :

- Bureaux d'études en paysage, en architecture, en urbanisme, et en environnement,

- Organismes para-agricoles (Coopératives, Chambres d'Agricultures, syndicats agricoles...),

- Collectivités territoriales,

- Parcs Naturels Régionaux

- Établissements publics d'aménagement,...

connaissances, expérience terrain, méthodes, enseignement, outils techniques

## Le programme

Les fondamentaux des collectivités locales ACL101	6 ECTS
La gestion thématique des collectivités locales ACL102	4 ECTS
L'Europe des territoires ACL103	4 ECTS
Les fondamentaux du droit public appliqué ACL105	4 ECTS
Méthodologie de projet	6 ECTS
Initiation au SIG UEV104	4 ECTS
Environnement territorial et développement durable UEV108	4 ECTS
Initiation au développement local UEV109	4 ECTS
Urbanisme et population UEV124	4 ECTS
Représentation graphique et cartographie EGS109	6 ECTS
Anglais professionnel ANG300	6 ECTS
Expérience professionnelle UATRO1	8 ECTS
Projet tuteuré UATRO2	

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System) représentent l'unité de mesure du travail de l'élève pour toutes les UE et les UA. Ils sont acquis si l'on obtient à l'évaluation une note égale ou supérieure à la moyenne. Ils sont aussi capitalisables dans les formations d'une même filière du Cnam ou transférables dans un autre établissement d'enseignement supérieur de l'espace européen.